

Nouveau calcul

Pensions: la Fondation IDEA a.s.b.l. propose une réforme - explications

LUXEMBOURG
CATHERINE KURZAWA

L'adage est connu: mieux vaut prévenir que guérir. Si la réserve de compensation du régime général de pension continue à bien se remplir au fil des années, force est de constater qu'à long terme, le paiement des pensions pourrait se compliquer, compte-tenu de la hausse de l'emploi au Luxembourg et d'une consolidation de la croissance économique.

Voilà pourquoi la Fondation IDEA a.s.b.l. propose dans son «idée du mois» de revoir la méthode de calcul des pensions, histoire de pérenniser un dispositif sur lequel chaque salarié peut compter. «C'est une proposition concrète clé sur porte», souligne Muriel Bouchet, économiste au sein du laboratoire d'idées de la Chambre de Commerce.

En pratique, la formule actuelle de calcul des pensions ne changerait pas, mais la partie des pensions proportionnelle aux revenus cotisables cumulés serait réduite graduellement, tandis que la partie forfaitaire serait accrue. De la sorte, les plus grosses pensions seraient réduites, tandis que les plus faibles seraient préservées.

Le grand écart

«La réforme présentée par IDEA serait sociale, car elle protégerait efficacement les pensions des personnes financièrement plus vulnérables», pointe l'a.s.b.l. dans un communiqué de presse.

Dans les faits, la pension minimale au Luxembourg est fixée à 1.825 euros par mois mais elle peut monter à plus de 7.000 euros dans certains cas, avec une moyenne de l'ordre de 3.700 euros selon Muriel Bouchet.



Muriel Bouchet insiste: l'âge de départ à la retraite ne changerait pas

Photo: Editpress/Herve Montaigu

«Nous ne proposons pas d'augmenter l'âge de départ à la retraite», souligne l'économiste pour qui l'âge légal - 65 ans - est déjà l'un des moins élevés en Europe. Qui plus

que, les dépenses totales de pension passeront de 9% du PIB actuellement à 18% d'ici à 2070. Ce doublement ne peut être ignoré, selon la Fondation IDEA qui pointe aussi

vée depuis 2000. En attendant, le nombre de bénéficiaires de l'assurance-pension a gonflé de 60% entre 2000 et 2016 au Luxembourg, une évolution qui illustre bien les enjeux de la question soulevée par le «think tank». Celui-ci espère bien sûr que le futur gouvernement sera réceptif à cette idée, bien qu'il soit complexe. «Je crains parfois que le thème soit

«Je crains parfois que le thème soit éludé»

MURIEL BOUCHET, Economiste à la Fondation IDEA a.s.b.l.

est, un régime de retraite anticipée dès 57 ou 60 ans existe. Selon le Groupe de Travail européen sur le vieillissement démographi-

que sa proposition se calque sur un scénario où la croissance luxembourgeoise serait de l'ordre de 3% par an, soit la moyenne obser-

éludé», admet Muriel Bouchet.

www.fondation-idea.lu

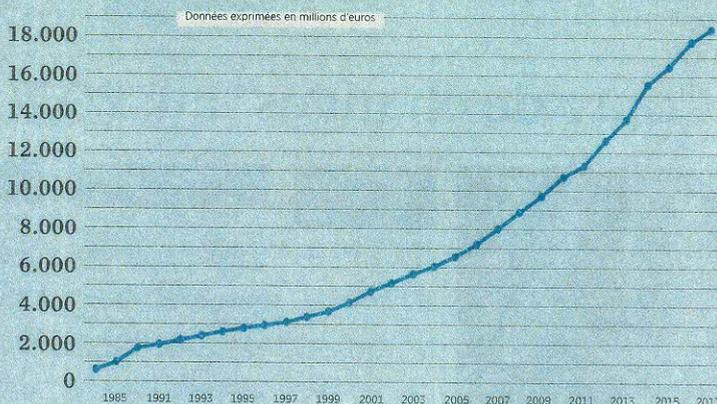
TOUJOURS PLUS DE BÉNÉFICIAIRES



Evolution du nombre de bénéficiaires de l'assurance-pension au Luxembourg

Source: Statec

SOLIDE RÉSERVE



Montant absolu de la réserve de compensation au 31 décembre

Source: Fonds de compensation